# *Acte du Conseil d'Administration*
# *relatif au fonctionnement et aux affaires financières de l'établissement*

**LYCEE PROFESSIONNEL SAINT-LAURENT 3-Raymond TARCY**
**4001 AVENUE GASTON MONNERVILLE**
***BP. 142***
**97393 SAINT-LAURENT DU MARONI CEDEX**
**TEL: 05.94.27.97.96 FAX : 05.94.27.87.35**
**9730425Z@ac-guyane.fr**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN SA SÉANCE DU 3 JUILLET 2015**

Le conseil d'administration de l'établissement, sur convocation de son président, adressée 10 jours auparavant s'est réuni le 2 juillet 2015 à 9h en salle de réunion.

11 membres sur les 28 désignés étaient présents à l'ouverture de la séance le quorum n'ayant pas été atteint , le Conseil se réuni à nouveau, ce jour, 3 juillet 2015 à 9h, comme stipulé dans la convocation initiale, vu l'urgence, sans quorum.

## DELIBERATION N° 13/2015

### OBJET: RAPPORT ANNUEL SUR LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R-421-25

Vu ,
. le code de l'éducation , notamment les articles L421-4, L421-14, L421-20, L421-41-3, L421-55

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**
Sur le rapport du chef d'établissement,

**Article unique:**
Adopte le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement pour l'année scolaire 2014/2015.

| Nombre de membres | Suffrages exprimés | Abstentions et suffrages non exprimés |
|---|---|---|
| composant le C. A. : 28 | pour l'adoption : 6 | abstentions : 0 |
| présents en début de séance: 6 | contre l'adoption : 0 | blancs : 0 |
| présents au moment du vote: 6 | | nuls : 0 |

La présente délibération est adoptée à l'unanimité. Elle sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration, affichée et transmise aux autorités compétentes.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Signature du président du Conseil d'Administration**<br>Lycée Pro. 3-Raymond Tarcy - Saint Laurent du Maroni<br>Le Proviseur<br>Alain<br>N'GUYEN VAN DANH | Transmis le 07/07/2015<br>**RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LA GUYANE**<br>**(Division des élèves et des établissements)**<br>Accusé réception le : | **PREFECTURE DE REGION**<br>le contrôle de légalité est effectué, pour le compte de Monsieur le Préfet de la région Guyane, par Monsieur le Recteur de l'Académie de Guyane | Transmis le 07/07/2015<br>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT:<br>**CONSEIL REGIONAL DE GUYANE**<br>**Service de contrôle des actes des EPLE**<br>Accusé de réception le : |

# lycée professionnel

# Raymond TARCY

## Bilan des actions pédagogiques et éducatives conduites en

## 2014-2015

4001 Avenue Gaston Monnerville.

97320 Saint Laurent du Maroni

# Introduction

Cette fin d'année scolaire nous permet de faire un bilan de l'activité annuelle.

L'équipe de direction a connu des changements avec l'arrivée de plusieurs membres :

- Un nouveau Proviseur adjoint : M. François DUMIOT.
- Deux nouveaux CPE Mme LO-A-TJON Yasmina et M. PARDONIPADE Jess
- Un assistant chef de travaux M. PIQUE Bruno
- Deux nouvelles adjointes administratives Mmes Marjorie MINTELLI et Ruth LUTHBERT

La structure pédagogique de l'établissement est restée identique à l'année précédente, soit 640 élèves pour 31 classes en septembre 2014.

Ouvert en septembre 2009, le lycée professionnel Raymond TARCY finit sa sixième année de fonctionnement. Il accueille des élèves issus pour la plupart de familles défavorisées. Les 31 divisions de l'établissement se partagent les domaines tertiaires environ 21% des effectifs et industriels environ 79%.

Il y a trois fois plus de garçons que de filles. Les langues vivantes enseignées cette année ont été l'anglais, l'espagnol et le néerlandais.

Le personnel d'entretien a été presque entièrement renouvelé.

Le personnel territorial est stable et très dynamique.

Les 2/3 du personnel administratif ont été renouvelés.

Le personnel enseignant est très fluctuant avec 48 professeurs contractuels sur un total de 75. L'établissement a accueilli une vingtaine de nouveaux enseignants.

Les résultats aux examens de l'an dernier ont été satisfaisants.

CAP 84.95 % BEP 71.96 % BAC PROFESSIONNEL 76.48 %

L'établissement a conduit de nombreuses actions lui permettant de conforter sa politique :

Journée portes ouvertes

Afin de changer de la traditionnelle journée porte ouverte, des équipes de l'établissement se sont déplacées dans tous les collèges de St Laurent et d'Apatou avec des élèves afin de renseigner sur les filières.

Participation aux forums

Nous avons également participé au forum des collégiens organisé au collège Léodate VOLMAR.

Participation aux actions du groupe BTP IMAGE

En cette fin d'année,4 élèves ont été sélectionnés et ont participé au prix d'excellence décerné aux élèves les plus méritants. Des élèves ont été également sélectionnés pour participer au prix d'excellence de la SGDE. L''établissement envoie ses meilleurs élèves à la conquête des titres.

L'Opération perspective emploi BTP qui s'est déroulé à JUMINER nous a permis de déplacer une soixantaine de nos jeunes lycéens pour leur permettre de rencontrer les professionnels du BTP , laissant supposer d'éventuelles embauches à la fin de leur scolarité.

**Sorties pédagogiques**

De nombreuses sorties pédagogiques se sont réalisées durant l'année scolaire. Mana, Kourou, Macouria et Cayenne ont été les principales destinations.

**Les équipes pédagogiques.**

Le fort taux de contractuels n'a pas diminué, cependant presque tout le personnel était nommé après deux mois de fonctionnement. Les heures de préparation consacrées à la rentrée ont permis aux nouveaux enseignants de prendre leurs marques et d'être efficients très rapidement.

La préparation du nouveau projet d'établissement a été amorcée, cependant ce dernier n'étant pas fini, les travaux d'ajustement et d'écriture sont programmés pour la rentrée scolaire. Tous les membres de l'équipe éducative ont participé avec une implication plus forte chez certains.

Les chefs de projets se sont investis et ont déjà mobilisé leur énergie et leurs compétences pour l'année prochaine. Je tiens à remercier chacun pour sa participation.

Je tiens également à remercier toute l'équipe de direction et particulièrement le Proviseur adjoint : Monsieur DUMIOT qui malgré une première année dans la fonction a su s'adapter très rapidement et se positionner en personnel de direction.

En ce qui concerne le fonctionnement des ateliers, l'accent a été mis cette année sur le fonctionnement de l'équipe de MBC qui connaissait un nouveau départ avec trois professeurs dédiés. Après un début « animé », l'équipe a su rétablir l'équilibre et créer la motivation chez les élèves en

organisant une sortie de plusieurs jours avec tout le groupe. Les nombreux travaux réalisée par les élèves de MBC et mis en valeur ont contribué à améliorer l'estime de soi des élèves de ce groupe.

La salle de permanence complètement informatisée et climatisée a été mise à disposition des professeurs pour des cours de soutien dans le midi deux.

L'effort de la communauté a été conséquent. L'équipe administrative et les agents territoriaux se sont énormément investis pour faire en sorte que le LP Raymond TARCY soit un établissement beau et accueillant.

**Vie au lycée.**

La maison des lycéens commence à fonctionner en autonomie. Sous la responsabilité du CPE, les activités ont été relancées. Toujours dans le but d'améliorer les conditions de vie des lycéens, ces derniers peuvent désormais acheter de quoi s'alimenter pendant les récréations.

La gestion de la demi-pension est informatisée et une très grande souplesse a été instaurée dans le paiement des repas. Ainsi, les élèves peuvent régler au mois, à la semaine ou à la journée leur repas. La demi-pension voit ses effectifs côtoyer quotidiennement une centaine d'élèves.

De nombreux problèmes de vols de matériel et de chaussures persistent. La gestion par les enseignants des portes de placards devant les casiers permettra de diminuer ces vols.

Afin de développer au bien-être du personnel, une salle de danse et de fitness a étécréée. Cette salle sera mise à disposition des élèves qui pratiquent de la danse durant l'interclasse et le soir pour les personnels.

Chaque vendredi après-midi précédant les petites vacances, des activités artistiques et culturelles étaient organisées. On a pu accueillir des élèves du lycée de Mana ainsi que des élèves du lycée Juminer. Ces activités seront reconduites dès la rentrée.

# CONCLUSION

Avec le concours de toute l'équipe du lycée professionnel Raymond TARCY, nous avons progressé de nouveau cette année. Certes, tout n'est pas encore optimum, mais chacun en participant peut contribuer à améliorer la situation.

Au classement des lycées, l'établissement se positionne en première position des lycées professionnels de Guyane.

Les priorités retenues pour l'an prochain seront :

- Organiser l'entrée des nouveaux élèves en leur permettant de trouver rapidement leurs marques dans l'établissement et développer la persévérance scolaire.

- Continuer la mise en barrettes de l'aide individualisée des premières années Cap en français et en Math.
- Mettre en barrettes deux heures d'enseignement en français, maths et anglais pour les classes de secondes premières et terminales bac pro.
- Continuer à améliorer les résultats aux examens
- Consolider l'information auprès des professeurs principaux de 3ème et poursuivre une présentation plus ciblée des formations dans les collèges,.
- Continuer à favoriser le travail des équipes pédagogiques et des professeurs principaux.
- Continuer à promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies, tableau blanc interactif, cahier de texte numérique, gestion des absences par pronote.
- Rechercher des actions plus efficaces pour limiter l'absentéisme,
- Mieux harmoniser les pratiques sur l'évaluation des acquis des élèves, voir mise à jour du livret de compétences.
- Continuer à développer la politique culturelle de l'établissement, son ouverture aux domaines européens et à l'international.
- Favoriser davantage l'autonomie et la prise de responsabilité des lycéens.

- Je sais pouvoir compter sur l'équipe du lycée pour que l'année scolaire 2015-2016 soit encore plus riche que la précédente, que les projets émergent et que nos jeunes en retirent pleinement profit.

Le Proviseur

Lycée Professionnel Raymond Tarcy - Saint Laurent du Maroni - Le Proviseur

A. N'GUYEN VAN DANH

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée Professionnel R. TARCY
4004 Ave. Gaston Monnerville, BP 142
97393 St Laurent CEDEX

académie Guyane

*Jean LAUBACHER*
*Chef de Travaux*

# Bilan du Chef de travaux pour l'année 2014-2015

La création cette année, du poste définitif d'ATCT au Lycée TARCY, demandée depuis 2009, associée à l'arrivée de M. PIQUE à cette fonction, a permis de résoudre des problèmes présents depuis l'ouverture et inhérents à la spécificité même du Lycée TARCY : les enseignants étant majoritairement contractuels, voire néo-contractuels, de passage pour la plupart, et donc souvent inexpérimentés à tout ce qui est CCF, PFMP et Référentiels.

A ma demande, M. PIQUE a pris en charge les PFMP et les CCF afin d'apporter des solutions adaptées aux dysfonctionnements récurrents. Il a pleinement rempli sa mission et les résultats en témoignent. Je l'en félicite et l'en remercie.

Il a cependant été totalement accaparé par cette charge et n'a pas eu le temps de découvrir d'autres tâches si ce ne sont les inscriptions aux examens.

## Pôle ELECTROTECHNIQUE

Coordonnateur M. RUIZ

Le départ de M. Moreau et l'arrivée de Ms. CAZES et BERNARD ont redonné de l'élan et de la motivation au sein du groupe d'enseignants.

Une meilleure collaboration s'est installée entre PROE et EEEC et des projets intéressants ont vu le jour (mise en réseau de la salle de permanence informatique, entretien et réparation des brasseurs d'air des ateliers...) et d'autres pour l'an prochain dont un de M. BERNARD concernant la mise en réseau d'une salle de l'atelier E2.

Une meilleure gestion des matériels ainsi que des espaces a permis de réduire les dégradations et les vols et des projets de réorganisation des espaces sont prévus pour la rentrée prochaine, tant pour les CAP que pour les BAC PRO.

## Pôle VENTE

Coordonnateur M. CHERRAT

De nouveaux collègues novices sont arrivés cette année, en remplacement des partants et leurs besoins en formation a été très important, tant pour la pédagogie, que pour la préparation des cours, l'exploitation des référentiels, les CCF, les PFMP... La charge du coordonnateur a été rendue compliquée et quelques dérapages au niveau des PFMP et des CCF n'ont pu être évités de la part de deux jeunes enseignants notamment.

La stabilité du groupe pour la rentrée prochaine et l'arrivée d'un titulaire devraient permettre un meilleur fonctionnement.

Une concertation entre les enseignants s'est mise en place cette année mais n'a cependant pas suffi ; de l'avis de tous, il faudra l'intensifier l'an prochain, tant pour la préparation des cours que pour les CCF et notamment ceux faits en entreprise.

Les laboratoires de vente et d'accueil devront être davantage exploités par les enseignants ; une réorganisation de ces espaces doit être entreprise dès maintenant.

## Pôle MVA – MOTO – MMPJ

Coordonnateur M. VEGA

Cette année a été prioritairement destinée à la mise en place du nouveau référentiel MVA pris en charge par tous les enseignants MVA, MOTO et MMPJ, épaulés par M. DIJOUX, chargé de mission auprès de M. JOCQUEL IEN STI. De nombreux TP ont été ainsi créés et quelques-uns restent à produire.

Pour rendre opérationnels ces TP, un magasin de stockage des pièces nécessaires à ces TP, attenante à l'espace pneus, a été créé. Débarrassé, nettoyé, repeint et équipé d'étagères, il recevra les pièces, (moteurs, culasses et autres cardans) répertoriées dans un classeur par fiche en fonction des TP. Ce magasin devrait être opérationnel en septembre et progressivement tenu par un élève.

Une remise en état de tous les véhicules de l'atelier a été entreprise, moyennant l'achat de quelques pièces de rechange. Ces véhicules une fois remis sur pneus seront garés sur le parking extérieur durant l'année scolaire. C'est à cette condition que ces véhicules seront gardés dans leur intégrité et non en l'état d'épave dans l'atelier comme actuellement.

L'acquisition de nouveaux véhicules doit être poursuivie, et notamment de moins de cinq ans afin de satisfaire aux exigences du nouveau référentiel BAC PRO MVA.

L'acquisition d'un camion dépanneur ou porte voiture doit être ré entreprise, suite aux échecs de cette année, afin de donner de l'autonomie dans l'approvisionnement en véhicules écoles.

Les bancs moteurs doivent impérativement être remis en état et entreposés dans un espace rendu sécurisé ; ceux-ci étant régulièrement dégradés par les élèves.

Par grosses chaleurs, les grands portails d'extrémités de l'atelier MVA doivent être ouverts en permanence afin de permettre une ventilation suffisante. Cependant, de nombreux élèves étrangers des cours MVA s'y introduisent en sortant d'EPS pour s'abreuver à la fontaine réfrigérante présente dans l'atelier. Ainsi, il devient urgent de placer une barrière amovible à chaque extrémité pour stopper les intrusions et d'installer une fontaine réfrigérante sur le parcours d'EPS ainsi qu'une autre proche de MBC. On évitera ainsi les dégradations et les risque d'accidents dans l'atelier MVA.

Peu de PPCP ont été finalisés cette année, à part MMPJ avec M. COTTEN et MOTO avec M. GRIFFON, sauf oubli de ma part ou manque de remontée de l'information.

Concernant l'EDT :

- 2 à trois classes maximum peuvent être présentes en même temps dans l'atelier MVA et de préférence, de niveaux différents.
- Les BCP occuperont l'aile gauche de l'atelier MVA, les CAP l'aile droite.
- Prévoir des tenues distinctives entre CAP et BCP, couleur et flocage à définir.
- Prévoir des plages horaires d'atelier suffisamment longues pour être en accord avec la durée des épreuves de CCF.
- Réduire au minimum le nombre d'enseignants professionnels par section, principalement pour les entrants.
- Anticiper le départ annoncé de M. LE GOFF ainsi que celui probable de M. GUILLEROT ; M. JULIUS possède des compétences en mécanique ainsi qu'en hydraulique et pourrait donc être retenu.

## Pôle PAR

Coordonnateur M. LAFITTE

La collaboration entre les deux collègues est efficace et positive.

Tenant compte du fait que les enseignants sont demandeurs de chantiers extérieurs, prévoir pour les deux niveaux, des plages d'atelier suffisamment longues afin de rentabiliser les déplacements sur les chantiers (matinée de 5h ou 3h plus un AM ou un AM plus une matinée)

Des chantiers sont en cours actuellement :

- Le marquage au sol du stationnement des deux roues devant le Lycée
- Le marquage au sol de l'atelier MVA
- La remise en état des peintures du Lycée
- Le mur d'enceinte du Collège 1 à repeindre
- La numérotation des ponts MVA (déjà faite)

## Pôle IS

Coordonnateur M. AUXIETTE

La cohabitation entre les deux sections n'a pas toujours été facile cette année et des vols et dégradations importants en ont découlé. En fonction de l'inventaire de fin d'année, il faudra prévoir de rééquiper l'atelier.

A la demande de SOCOTEC, deux vannes d'arrêt d'urgence ont été installées par SGP dans la centrale OA.

De même, les tuyaux souples d'alimentation OA des chalumeaux, ainsi que le clapet anti-feu ont été changés sur chaque cellule et chaque poste mobile.

L'étiquetage sur les conduites aciers Oxygène et Acétylène de l'atelier a été mis en place.

Des projets sont à entreprendre dès la rentrée prochaine ; les appareils et les autorisations étant acquis :

- Installation de récupération des eaux de pluie pour le lavage des outils en MBC.
- Aménagement du fond de l'atelier en box pour l'apprentissage d'activités spécifiques contenues dans le référentiel IS

M. JOURDAN ayant confirmé son départ, son remplacement est à prévoir dans la durée afin d'assurer la passation avec M. AUXIETTE qui projette très certainement de partir en retraite à la fin de l'année prochaine.

## Pôle TEB

Coordonnateur M. GOFFIC

Toutes les conditions sont réunies pour aboutir à une réussite ; ordinateurs neufs, climatisation neuve, salle spacieuses et dédiées exclusivement à l'enseignement TEB, quatre enseignants, tous titulaires, un ou deux candidats chaque année présentés aux prix de l'excellence du BTP, une ou deux poursuites d'études en BTS, mais le constat reste le même d'une année sur l'autre.

- Déperdition dès les premiers jours de seconde et tout au long des trois années,
- Echec à la certification intermédiaire BEP, supérieure aux autres BEP,
- Echec au BAC notamment aux 3 épreuves ponctuelles de fin de formation,
- Recrutement difficile en raison de la méconnaissance de la formation dans les collèges

Eléments de réponse :

- Une première démarche auprès des collégiens de 3ème a été menée en novembre dernier afin de les informer sur les formations proposées au Lycée, leur contenu, leurs débouchés, les poursuites d'études possibles, dans le but de les aider dans leur choix d'orientation.
- La formation TEB doit être au centre de cette démarche l'an prochain en développant des actions plus ciblées pour faire naître un projet professionnel chez des élèves destinés à une seconde générale au vu de leurs bonnes notes.
- D'autres actions doivent être menées dans les collèges dont la forme et le contenu restent à définir par les enseignants eux-mêmes.
- Il est nécessaire de repenser les premières semaines de seconde afin d'ancrer les nouveaux arrivants dans leur formation et créer une réelle motivation autour d'un groupe uni ; organisation du temps et contenus de cette période à mettre en place par les enseignants, en relation avec la Direction.
- Les échecs au BEP en fin de première restent anormalement élevés ; la certification intermédiaire du BEP ne doit pas être un BAC blanc, le BEP étant plus une garantie pour l'élève, en cas de sortie du système prématurément, d'avoir un diplôme en poche. De plus, ces élèves qui échouent au BEP le représentent l'année suivante mais en candidat libre et non plus en CCF ; ce qui ne les favorise pas du tout.

Conclusion :

- Sans un réel travail de fond autour de cette problématique, la dernière issue restera la diminution d'effectif, voire la fermeture définitive de la section ; ce qui n'est pas franchement souhaitable.

## Pôle MBC

Coordonnateur M. CLARKE

Un premier achat de matériels nécessaires à l'équipement de l'atelier MBC a été fait cette fin d'année pour un montant d'environ 10 000€.

La nécessité de vouloir réduire à trois enseignants seulement l'encadrement des élèves de MBC en atelier, a permis la remise en état des locaux, débouchant sur une meilleure organisation des espaces, aidé en cela par la venue régulière de M. NANOU tuteur des trois enseignants. Ce chantier est à poursuivre l'an prochain.

Les cellules extérieures ont montrées leurs limites au moment des épreuves pratiques du CAP :

- Les murs sont difformes et inclinés
- Certains murs gênent le travail dans la cellule
- Elles ne sont pas protégées de la pluie et du soleil

Il faudra donc prévoir de détruire certains murs pour en remonter (ou non) d'autres et préparer un projet pour abriter ces cellules par une avancée de toit.

Il faut entreprendre dès la rentrée le projet de récupération des eaux de pluie pour le nettoyage des outils.

De même, un projet doit être entrepris pour la réalisation de bacs de décantation pour le lavage des outils.

Les abris EPS mis à l'écart cette année doivent être repris dès la rentrée.

La collaboration avec le gestionnaire et les agents pour l'entretien des bâtiments doit être amplifié puisqu'en accord parfait avec le référentiel du diplôme.

Tenant compte du fait que les enseignants sont demandeurs de chantiers extérieurs, il faudra prévoir pour les deux niveaux, des plages suffisamment longues afin de rentabiliser les déplacements sur les chantiers (matinée de 5h ou 3h plus un AM ou un AM plus une matinée)

## PFMP

La mission de B. PIQUE consistait à reprendre l'organisation des stages afin d'en connaître toutes les contraintes pour y apporter les solutions les plus adaptées afin qu'ensuite, les PP et les Professeurs de spécialité puissent reprendre à leur compte cette responsabilité qui est et reste la leur.

Cette restructuration est pratiquement terminée et sera mise en place dès la rentrée prochaine.

Un gros travail de reconquête des entreprises par un dialogue et le rétablissement d'une confiance réciproque a permis de retrouver des places de stage perdues.

Cependant, cette démarche ne durera pas sans une implication rigoureuse des enseignants dans la préparation et la mise en place des stages, en même temps qu'une préparation soutenue des élèves au stage. Encore trop d'élèves se font exclure de stage pour comportement inadapté voire plus grave…

## CCF

M. PIQUE devait établir un tableau de bord précis des CCF à mettre en œuvre pour chaque classe, dans chaque matière et d'y adjoindre pour chaque année, l'enseignant en charge du CCF et les dates retenues pour le passage.

Un tableau de report des notes de CCF et PFMP par Promotion a été construit pour compléter le tableau de bord afin qu'aucun CCF ne soit oublié en fin d'année par des enseignants débutants ou inexpérimentés.

Ainsi, tous les CCF intermédiaires ont été enregistrés et archivés afin d'être mis à disposition des enseignants qui auront la charge des sections l'an prochain.

Quelques collègues ont cependant dû être rappelés à l'ordre juste avant la clôture du site de saisie des notes de CCF, les bordereaux n'ayant pas été saisis.

## Chef de Travaux

Un partenariat doit être signé à la rentrée de septembre entre le Lycée et BOUYGUES Bâtiment Guyane. Celui-ci prévoit de mettre à disposition des élèves et des enseignants TEB, les plans des constructions, un espace dédié à la formation de nos élèves avec les enseignants sans oublier l'accueil en stage.

Un second partenariat sera signé en association avec le précédent mais avec BOUYGUES Energie pour les domaines de l'électricité et de la plomberie. Les propositions seront sensiblement les mêmes que pour le bâtiment pour PROE, EEEC et IS.

Un dossier de demande d'aménagement des bureaux CDT, SCDT et archives a été déposé à M. le proviseur en avril dernier pour approbation. L'aménagement consiste à échanger le local des archives contre celui du SCDT et à pratiquer une ouverture entre le bureau CDT et SCDT pour y placer une porte de communication. Une clim devra être installée dans le nouveau SCDT. Une réorganisation nécessaire des archives sera menée dans le même temps.

La présence de la baie de brassage dans le bureau du CDT émet un bruit pénible et permanent. Peut-on la déplacer ?

Jean LAUBACHER
Chef de Travaux

# Rapport équipe lettres-Histoire_Année 2014/2015

**Bilan :**

L'année s'est déroulée de façon convenable. L'équipe n'a été complète qu'à compter des vacances de Toussaint. L'arrivée de néo-contactuels ou de contractuels n'ayant jamais enseigné en LP a demandé une forte mobilisation de l'équipe.
Nous dressons ci-dessous la liste des points qui nous semblent important de traiter.

*1°) Formation et suivi des personnels contractuels*

Il nous apparaît toujours indispensable que les collègues contractuels puissent bénéficier d'un référent qui organiseraient des formation ( gestion de classe, progression, lecture de référentiel...) et assurerait un suivi. En effet, même avec la meilleure volonté du monde, on ne peut s'improviser enseignant, notamment en baccalauréat professionnel où les exigences se sont considérablement accrues, avec la réforme de 2009.
La création d'un poste d'enseignant référent réussite pourrait peut être aider à pallier cette difficulté. Sinon, il serait bon de programmer des FIL dès septembre pour palier à cette difficultés.
L'ensemble de l'équipe a apprécié l'effort consenti par administration pour permettre la mise en place de deux formations internes pour les lettres-histoire. Elles ont permis de créer une dynamique et de mieux faire comprendre les enjeux propres à la voie professionnelle comme le CCF notamment

*2°) Répartition des services*

Le travail en binôme sur les différents niveaux d'enseignements n'est toujours pas utiliser au mieux de ses possibilités. Pas ou peu de mutualisation ce qui est dommage.

*3°) CCF*

La passation des CCF s'est dans l'ensemble bien déroulée. L'organisation proposée a été respectée par l'ensemble de l'équipe.
Concernant l'histoire géographie , les collègues ont tous utilisé la trame vierge de dossier proposé par la coordinatrice, ce qui donne une meilleure unité à l'épreuve et un archivage facilité.
L'ensemble de l'équipe remercie le travail de M Piqué qui a grandement facilité les questions d'ordre administratif.

*4°) Projets menés*

Les ateliers de nourrissage culturels prévus pour les CAP ont bien fonctionné tant pour les enseignants que pour les élèves.
Les indicateurs fixés en début d'année, notamment en matière d'absentéisme sur cette heure sont plutôt bons.
Une enseignante n'a pas pu assister à la formation car elle n'était pas encore nommée. Cela l'a pénalisée dans la mise en ouvre du projet.
Ce projet pourrait tout à fait être reconduit l'an prochain.

Deux classes de l'établissement ont participé au salon du livre Pôlôlôk et au concours d'écriture qui y était rattaché.
L'une d'elle a remporté le 1er prix dans la catégorie nouvelle collective au niveau académique. C'est une belle victoire pour l'ouest du département, en général, et pour l'établissement en particulier, tant il est vrai que la maitrise de la langue est difficile pour nos élèves. Cette victoire souligne que susciter le désir 'écrire chez les élèves est non seulement possible mais aussi indispensable pour leur permettre de développer des compétences langagières plus fortes.
Je tiens à remercier administration pour leur soutien lors de cette action.

**Perspectives :**

L'équipe lettres-histoire s'interroge quant à l'avenir tant il est vrai que la situation des personnels qui la compose est sujet à variations. A ce jour, nous savons que nous perdons une enseignante, mutée dans un autre établissement . Les aléas des reconduites ne nous permet pas de savoir qui seront les collègues affectés sur l'établissement.
Par ailleurs, la coordination va aussi changer de visage.
L'équipe lettres-histoire doit aussi veiller à la qualité de l'enseignement fourni tant il est vrai que dans notre bassin la maîtrise de la langue demeure la priorité des priorités. Pour développer et stimuler notre enseignement, nous proposons plusieurs projets pour l'an prochain.

*1°) Analyse et échange de pratiques*

Ce projet avait déjà été proposé l'an passé et n'a pu se mettre en place à la rentrée, faute de pilotage. Nous espérons que cette année il pourra être mis en place.

*2°) Cohésion de la discipline dans la filière bac pro*
Les difficultés de nos élèves dans la pratique et la maîtrise de la langue sont importantes. L'épreuve du bac pro 3 ans est exigeante. Il faut donc mettre en place un travail méthodologique sur les 3 années qui conduisent à l'examen.
Pour faciliter ce travail, l'équipe lettres-histoire propose de donner une ou deux

objectifs méthodologiques par niveau. Ainsi tous les enseignants en charge de ce niveau devront prioritairement mettre l'accent sur ces objectifs, à travers leurs progressions.
Ces objectifs méthodologiques pourraient se décliner dans l'accompagnement personnalisé.
Idéalement, un projet spécifique MLF pourrait être rattaché au projet d'établissement afin de permettre sa mis en place, son application et son suivi.

*4°) Accompagnement personnalisé*

Le dispositif actuellement mis en place montre ses limites en ce qui concerne les ateliers dévolus au français.
Nous proposons que le ou les objectifs définis par niveau soient adaptés pour l'AP. Il nous paraît impératif de revoir l'organisation des AP tant il est vrai que ce dispositif est un véritable levier des freins cognitifs qui empêchent souvent les élèves qui nous sont confiés de s'investir efficacement dans leur formation.

Karima Mondon, coordinatrice lettres-histoire

# Bilan des Maths/Sciences (année 2014/2015)

Nous avons essayé, cette année, de former et de guider au mieux les élèves conformément aux instructions officielles du programme de Maths / Sciences physiques et aux objectifs du projet d'établissement. Ce faisant, nous nous sommes heurtés à plusieurs difficultés.

## Bilan pédagogique

Les remarques faites l'an dernier restent d'actualité. Le niveau des élèves entrés en 1$^{\text{ère}}$ CAP et en 2$^{\text{nd}}$ Bac pro s'est avéré problématique. Il l'aurait beaucoup moins été s'ils avaient compensé par une certaine motivation. Force est de constater qu'il n'en a rien été. Il serait bon de mener une réflexion sur l'orientation des élèves de 3$^{\text{ème}}$ avant qu'ils ne sortent du collège. Nous ne sommes sûrement pas les seuls en effet à déplorer l'écart qu'il y a entre l'exigence et le niveau du programme depuis la réforme d'une part et l'image de « voie de garage" que conserve le lycée professionnel d'autre part. Si nous devons encourager un plus grand nombre d'élèves à poursuivre leurs études, il faut absolument qu'ils soient conscients des possibilités que leur offre le cursus dès leur entrée et qu'ils aient fait sciemment ce choix.

Dans ce contexte, l'accompagnement personnalisé pour les BP et le dispositif d'heures en barrette pour les CAP pourraient être des leviers pour combattre l'inertie des élèves ou les impliquer davantage dans leurs études. Seulement, sous leurs formes actuelles ce n'est pas le cas. En effet, il y est difficile de tenir compte de rythmes de progression différents, d'états d'acquisition des compétences inégaux. D'un côté, les élèves n'obtiennent pas de réponses à leurs problèmes du moment, ils ont l'impression d'empiler les difficultés, l'obstacle leur parait donc insurmontable. De l'autre, il est ardu pour les enseignants de proposer de la matière pédagogique couvrant des besoins aussi hétérogènes, de s'adapter à des élèves qu'ils ne connaissent pas forcément et qu'ils ont peu de temps pour évaluer, bref de travailler de façon individualisée. Cela peut paraître paradoxal.

Peut-être pourrions-nous faire quelques propositions. D'abord replacer l'élève au cœur du dispositif en ne faisant pas d'« acharnement thérapeutique ». Le diagnostic qui précède la remédiation devra être compris et accepté par lui. De même, ce diagnostic ne peut être ponctuel. Il n'a de sens qu'après une période d'observation de l'élève suffisamment longue pour être significative. Les objectifs et la durée de ladite remédiation seront contractualisés entre le professeur et l'élève. À la fin du temps imparti l'accompagnement doit prendre fin et ce même si les objectifs initiaux n'ont pas été atteints. Dans ce cas, une nouvelle action sera proposée à l'élève soit immédiatement soit ultérieurement selon l'état d'acquisition des compétences et la motivation ressentie. Ensuite donner aux enseignants un espace où ils peuvent prendre du temps et s'écarter du programme pour travailler sur des prérequis défaillants ou pour ceux qui en ont les moyens aller au-delà des objectifs du programme pour préparer une éventuelle poursuite d'étude.

### Comment cela se traduirait-il en terme d'organisation ?

Dans l'état actuel des choses, seuls les enseignants qui participent au dispositif sont concernés, les autres ne savent pas ce qui s'y passe ou s'en désintéressent tout en se plaignant des lacunes des élèves. Il faudrait repenser l'A.P non par niveau mais par classe. Cela présente plusieurs avantages, de la pertinence pour les élèves, une connaissance du public pour les enseignants, des relations basées sur la confiance mutuelle, une évaluation possible de l'efficacité du dispositif... il serait souhaitable que

l'ensemble de l'équipe pédagogique, EG et SEP confondus, chargée de la classe y prenne part ; des groupes très restreints, un effectif idéal de 6 élèves par groupe, pas plus de 8, pour une meilleure individualisation ; des actions ponctuelles ou renforcées à certaines périodes du cycle plutôt qu'une démarche modulaire, voire du tutorat et des stages de remise à niveau pour les élèves ayant bénéficié d'une passerelle. Cela peut également, éventuellement, permettre de libérer des plages pour le travail personnel ou les loisirs.

Bien sûr, cette réflexion a été menée sur l'A.P, mis en place depuis quelques années et bénéficiant de retours d'expériences plus nombreux. Mais elle peut être étendue aux heures en barrette.

## Bilan matériel et contraintes horaires

Nous avons fait au mieux avec les moyens qui nous ont été accordés et bien que nous soyons conscients que nous sommes particulièrement bien lotis, il y a des choses que nous aimerions voir améliorées pour que notre enseignement le soit autant.

1. Certains produits chimiques viennent à manquer ou sont périmés, il conviendrait d'en commander.
2. La salle C1 106 a bénéficié d'aménagements à la demande de l'équipe, des plans de travail latéraux ont été ajoutés. Nous aimerions que la C1 004 subisse les mêmes, l'objectif étant de réserver les laboratoires aux expériences de chimie et à l'EXAO.
3. Nous souhaiterions, dans la mesure du possible bien entendu, que ces deux salles soient ensuite considérées comme des salles de TP et, à ce titre, dédiées au travail en groupe.
4. Nous aimerions aussi que les heures de TP de sciences soient des heures dédoublées peu importe la classe.
5. Les éviers des paillasses élèves des laboratoires ne sont pas tous reliés aux canalisations. Les minuteurs des ventilateurs ne fonctionnent plus et certaines de leurs prises de courant ont été arrachées.
6. Au niveau des horaires, les blocs de deux heures sont à privilégier tant que faire se peut, ceux de trois sont à proscrire.
7. Heures en groupe et en classe entière ne devraient pas se succéder dans une même journée les élèves ayant du mal à différencier les enseignements.

## Bilan des projets et des actions

Nous avons expérimenté de nouvelles pratiques pédagogiques. Des versions numériques interactives ont appuyé les manuels scolaires de sciences et de maths des classes de seconde. Nous en avions fait la demande pour à la fois prolonger ou terminer le travail initié en classe et donner à chaque élève la possibilité d'aller à son rythme. Nous avions alors tablé sur l'intérêt que portent les élèves aux technologies de l'information et de la communication. Malheureusement le bilan est plutôt mitigé. Le gain en autonomie espéré est modéré pour certains, nul pour la plupart des élèves. De même nous n'avons noté d'amélioration ni dans la maîtrise des compétences exigibles ni dans l'acquisition du vocabulaire spécifique aux sciences. Cela ne les aura pas aidé non plus à mieux structurer leur réflexion. Par contre la licence numérique pour l'enseignant apporte une réelle plus-value à l'enseignement. Ne serait-ce que par la qualité et l'interactivité des ressources mis à disposition par l'éditeur.

Nous avons également tenté l'évaluation par compétences grâce à l'outil Sacoche et la mise en place d'une plate-forme d'enseignement à distance Moodle pour faciliter, entre autres choses, la mutualisation entre les membres de l'équipe. Malheureusement ces deux projets n'ont pu être mené à bien pour des raisons techniques et logicielles. Nous envisageons cependant de poursuivre l'expérience l'année prochaine.

# Bilan Annuel Département Langues vivantes

## Points positifs

Pour la deuxième année consécutive, le lycée a bénéficié de la présence d'une assistante de langue. Elle a été partagée avec le collège Albert Londres et la répartition de son emploi du temps a été extrêmement bénéfique pour nos élèves. En effet, ils ont pu profiter de ses connaissances à temps plein du mois de janvier au mois d'avril.

Elle a participé activement à la préparation des élèves de Tle Bac Pro aux oraux. Elle a également suivi les élèves de l'établissement concernés par des voyages linguistiques (2BP MRCU et 1BP MRCU).

Nous sommes particulièrement satisfaits des résultats de nos élèves aux CCF d'anglais. Cette année la note maximale est de 19.5/20. Les élèves s'étaient préparés et le bac blanc les a certainement aidés à se mettre dans les conditions réelles de l'examen.

## Points négatifs

Il n'existe toujours pas de casier dédié aux langues vivantes où l'équipe pourrait stocker les manuels et le matériel. En fin d'année notamment nous avons rencontré quelques difficultés quant au partage des barres de son avec les collègues des autres disciplines.

Nous souhaiterions savoir s'il serait possible que des cours de portugais soient dispensés au lycée car certains élèves se voient obligés d'étudier l'espagnol à leur entrée au lycée alors qu'ils ont appris le portugais au collège. Bien que l'année de seconde soit une année de révisions des bases en espagnol, cette situation met ces élèves en difficulté et en situation d'échec dès leur entrée au lycée.

# BILAIN DISCIPLINAIRE DE LA SECTION GENIE ELECTRIQUE DU LP R. TARCY
# ANNEE 2014-2015

José Ruiz

PLP-GE Coordonnateur

Saint Laurent du Maroni le 20 juin 2015

Ce bilan annuel de fonctionnement pédagogique et éducatif traite de manière non exhaustive l'activité en enseignement professionnel des formations CAP PRO ELEC ET BAC PRO ELEEC de la section génie électrique du lycée durant cette année scolaire situation matérielle besoins futures et rend compte de la mise en œuvre quotidienne du projet d'établissement.

## A - BILAN DE L'ANNEE 2014-2015

**EN CAP PRO ELEC** –Atelier E2

- **Etat des lieux - ce qui a été réalisé - points forts**

-Le recrutement a été de qualité (mieux ciblé) en première année si l'on compare aux années précédentes.

Cela se traduit par :

* des meilleures résultats, moins de décrochage scolaire et plus de motivation , et meilleure attitude en cours.

*aucun conseil de discipline en 1ère cap.

- Les équipes d'enseignants ont malgré une certaine instabilité en début d'année, bien fonctionné aussi bien en 1ère cap qu'en terminale.

-La présentation des formations en électricité du lycée au collège.

-Globalement pas de problèmes concernant l'approvisionnement en matériel pour les ateliers.

- **Etat des lieux - Difficultés rencontrées**

-Trop d'intervenants dans la même classe.

Exemple : jusqu'à 5 professeurs en terminale, difficile pour les élèves de se repérer dans ces conditions.

-La durée inégale des séances

- Manque de moyens audio visuels : pas de vidéo projecteur, un seul pc en tout.

**EN BAC PRO ELEEC** –Atelier E1

- **Etat des lieux - ce qui a été réalisé - Points forts**

-La formation à l'habilitation électrique.

*On a pu disposer du logiciel HABILEC 6 sur tous les postes PC en salle E1.

*Un meilleur suivi, pas de déplacements et un gain de temps.

* Carnet individuel de formation remis aux élèves de TBP EEC.

-Travail en cours sur les trois niveaux avec les livres commandés et plus de moyens dès début d'année :vidéo projecteur, pc.

*Donc transmission des apports théoriques dans de bonnes conditions de même que pour la constitution du rapport et l'oral du CCF.

*En particulier une meilleure préparation à l'épreuve E2 comparativement aux années précédentes.

- Mise en œuvre de l'étude et programmation des automates sous forme des TP

- La coopération avec CEGELEC.

- Le travail en barrettes.

*Très intéressant pour un bon déroulement des CCF en particulier.

- Deux élèves ont participé au concours général des métiers.

- **Etat des lieux - Difficultés rencontrées.**

-La répartition des taches: nettoyage en fin de séance, rangement des livres, chaises etc. n'a pas été bien définie en début d'année.

-Le suivi de stages pas encore au point.

-Suivi APB.

*Moins d'élèves ont complété le dossier d'inscription pour une poursuite d'études par rapport à l'année précédente.

-Pas d'ordinateurs dédiés aux systèmes.

*Toujours le même problème lorsqu'il s'agit de programmer les automates directement sur les systèmes.

-Il manque toujours de mobilier pour travailler sur les systèmes en E1.

*Un va-et-vient permanent des tables et des chaises entre la salle de cours et la zone sous-systèmes en E1 (perte de temps et usure prématurée du mobilier)

-Il va manquer des cassiers

-Il va manquer des livres support.

**B - PERSPECTIVES 2015-2016**

**Améliorations proposées – pistes de travail – propositions.....**

**En CAP :**

-Réduire le nombre d'intervenants dans une classe..

-Un collègue pense à une tranche idéale de 4h et une suite dans les créneaux horaires :

Exemple : 3h lundi après-midi +3 ou 4h mardi matin avec la même classe.

*Très important lors des réalisations en travaux pratiques.

-M. Bernard propose d'équiper l'atelier E2 d'un vrai espace informatique (voir projet) .

*Equipement indispensable rendant les enseignements plus stimulants, plus attractifs et augmentant la motivation, l'activité et l'engagement des élèves dans leurs apprentissages. Tout en leur permettant une meilleure acquisition des connaissances et des compétences ainsi qu'un gain de temps et d'énergie pour le professeur

**En BAC PRO :**

-Suivi des stages :

* Compléter les documents de notation des tuteurs (calcul des notes) sur le livret à fur et à mesure.

*Vérifier que toutes les visites ont été faites et que les attestations sont vraiment signées.

*Je pense que tout problème concernant ces documents doit être résolu le plus tôt possible.

-Suivi APB :

*Vérifier quels sont les élèves qui veulent réellement poursuivre les études et les accompagner jusqu'au bout.

- Le nombre d'effectifs augmentant l'année prochaine la logistique devra s'adapter pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions et pouvoir garantir la réussite de nos élèves.

**Annexe I**
**Projets**

1) Salle informatique en salle E2.

2) Refaire les prises murales en salle de cours E1.

3) Réaliser des maquettes « Confort et sécurité » dans l'habitat.

4) Platines équipées d'un variateur de vitesse +démarreur +automate pour TP de préparation à la sous épreuve E3.4 du CCF.

5) Projet de remise à jour de tous les systèmes en salle E1 et E2.Mettre en place un planning de maintenance préventive.

6) Maquette « feux tricolores à améliorer »

7) Mettre en œuvre la phase de « Surveillance ou supervision informatique des systèmes » à l'aide des logiciels sous win7 ou plus.

8) Maquette pneumatique à mettre au point et à équiper.

## Annexe II

## Besoins en matériel pour le Cap Proe et la 2de EEC

# Bilan de fonctionnement pédagogique année 2014-2015

Section Peintre Applicateur de Revêtements

L'année scolaire 2014-2015 s'est bien passée, pas d'incidents majeurs ou graves, les exclusions de cours d'atelier en début d'année sont nécessaires pour que les élèves viennent avec leurs tenues complètes.

Quelques rapports d'incidents ont étés rédigés en cours d'année concernant des élèves de 1°année, suite à des accrochages, sauts d'humeurs.

En 1° année, 15 élèves au début de la formation initiale, sachant que certains apprenants n'ont pas forcément choisi en 1° vœux la section peinture, pour la rentrée prochaine en terminale nous perdons 3 élèves.

En effet, ces 3 élèves ont cumulé trop d'absences durant leur 1° trimestre, puis ils ont démissionné.

De plus, une élève a intégré la formation courant novembre (passerelle entre la filière de vente et la section peinture), cet élève n'est pas souvent venu car malade toute l'année (gale et démangeaison sur les bras).

En terminale, l'effectif était de 10 élèves et chacun a respecté son contrat, notamment ils ont effectué totalement leur période formation en société.

Nous avons constaté durant le mois de mai le fort taux d'absentéisme des élèves, nous réfléchissons à une action pour éviter ce manque de motivation de leur part.

L'élève Aymeric OUADI bénéficiait de la présence de madame Gladis MOUSSA en tant que AVS, pour suivre correctement ses cours car il a des problèmes d'audition et de communication.

Madame AOUDI a pris un congé maternité à compter du 1° janvier 2015 et n'a jamais été remplacée.

Est-il possible dans l'avenir de demander auprès du service du 1°degré une personne TZR spécialisée pour éventuellement accompagner les élèves de lycée pro ayant une déficience physique quelques fois ?

Le bassin de l'ouest est très peu fourni en sociétés de peinture, nous éprouvons parfois des difficultés pour les placements des élèves, à savoir 2 à 3 par sociétés ; à titre exceptionnel nous vous demandons l'autorisation si un élève n'a pas d'entreprise d'accueil, puisse effectuer sa période de formation dans un établissement scolaire en adéquation avec les tâches professionnelles liées à sa spécialité.

Une réunion pédagogique avec les parents de monsieur Otniel SJABERE sera nécessaire lors de la rentrée 2015-2016 car nous constatons qu'il éprouve de grandes difficultés à communiquer.

Nous demandons qu'il soit possible d'avoir dans la semaine d'emploi du temps au moins une plage de 4 ou 5 heures afin d'éventuellement traiter des chantiers extérieurs.

Les intégrations avec les élèves d'ULIS se sont très bien passé, merci au travail réaliser par Nicolas GESLIN PE Spécialisé.

Nous remercions le travail réalisé par monsieur LAUBACHER et monsieur PIQUÉ, lors des suivis des commandes de matériel, approvisionnement du magasin et suivi des élèves en stage.

Monsieur LAFITTE Coordinateur de la section PAR

Monsieur LANGLOIS

# BILAN de l'ANNEE 2014/2015 en EPS

## 1) NIVEAU DES ELEVES :

Les élèves ont un bon niveau en EPS. La moyenne pour les classes à CCF sont de 12,66 pour les CAP et 13,91 pour les bac pro et 12,92 pour les BEP.

Constat : la moyenne des CAP augmente d'un point et celle des bac pro et bep stage par rapport à l'an dernier. A noter la belle moyenne des garçons BAC PRO (14,53) (classes homogènes composées de garçons motivés et assidus en EPS)

## 2) RAPPORT A LA DISCIPLINE :

→ les points forts :
- physique : très bonnes capacités physiques (puissance, force, endurance) → bonne note en athlétisme
- cognitif : motivés pour pratiquer, volontaire dans les efforts physiques
- Attitudes : ils écoutent les consignes dans l'ensemble; respect du professeur dans son ensemble.

→ les points faibles :
- engagement trop spontané dans l'échauffement et la réflexion tactique ; peu de persévérance dans les apprentissages, compréhension difficile des consignes. → Adaptation pédagogique (répétition, consignes simples, situation ludique...)
- Ils sont beaucoup dans l'émotion par rapport à la compétition (échec, réussite) ; avec beaucoup de conflits entre élèves (chamailleries, insultes...) notamment dans les filières CAP. **Les conflits entres élèves ont pris encore davantage d'ampleur cette année notamment dans les filières CAP MMPJ,MBC, PROE,ISPAR.** Nous avons retrouvés à plusieurs reprises des bouteilles contenant des substances illicites ou des objets dangereux (tournevis...).

## 3) EQUIPEMENT :

**L'équipe EPS tient à souligner et à remercier** la résolution des problèmes techniques effectuée par les agents au cours de cette année, l'agent qui passe tous les jours, ainsi que la section cap MBC et PAR.
A ce sujet, Nous souhaitons que le service de nettoyage fonctionne encore avant 7h30 pour que nos élèves arrivent dans un espace propre (remis en place en cette fin d'année scolaire)

Cependant des problèmes subsistent encore : (par ordre de priorité)

| | constat | Solution / Personne concernée |
|---|---|---|
| | **A l'EXTERIEUR DU GYMNASE (par ordre de priorité)** | |
| 1 | Remettre une poignée solide au portail d'entrée (côté MVA) | |
| 2 | Remettre des colliers au grillage( à gauche du portail d'entrée côté MVA) | |
| 3 | Piste d'Athlétisme et du sautoir en longueur : À partir du cahier des charges entretien de la piste en tartan (voir comment on peut nettoyer, enlever la mousse qui s'installe ; karcher à faible pression) Entretenir les planches (voir les remplacer) | |
| | **A l'INTERIEUR DU GYMNASE (par ordre de priorité)** | |
| 1 | Les deux portes des toilettes doivent pouvoir rester fermées (mettre un aimant) | |
| 2 | Les deux Portes en bois du fond (donnant sur l'extérieur) sont fatiguées ( fixation au sol) | |
| 3 | La protection d'un extincteur (côté mur « amérique du sud ») | |
| 4 | Un Néon est casé au-dessus de la porte (vestiaire 1) (remettre un cache et un néon) | |
| 5 | Au sol remplacer les bouches de vidanges (cassées). | |
| | | |

| | | |
|---|---|---|
| | DANS LES VESTIAIRES ET LOCAUX | |
| 1 | **Revoir les fixations au sol des bancs (URGENT vestiaire 1)** | |
| 2 | Remettre des ressors dans les poussoirs des toilettes. | |
| 3 | Déplacer le reste des panneaux de Basket de notre local matériel puisque nous ne pouvons plus les utiliser actuellement (risque de casser l'arçeau) | |
| 4 | Revoir fixation des détecteurs de présence vestiaire 2 | |
| 5 | Remettre une fermeture dans la douche gauche des vestiaires professeurs. | |
| 6 | Remettre sur l'ensemble des WC les plaques de plafond qui ont bougés. | |
| | **Travaux à étudier.** | |
| 1 | Mettre des bancs autour du terrain côté forêt (utiliser l'espace entre deux piliers) | |
| 2 | Aménager un terrain de foot à 7 (regarder si c'est possible sur le terrain vague) | |
| 3 | Repeindre les parties basses du gymnase. | |
| 4 | Étudier comment on peut remettre en état nos 6 tables de tennis de table. | |

4) **BUDGET 2014/2015:**

Matériel (pro sports et loisirs) :208 euros (octobre 2014) ; 442 euros (avril 2015) ; 108 euros (mai 2015)
**TOTAL : 758 euros**

→ Prévision d'achat :
Rentrée 2015 : commande CASAL ( ballons de futsal, basket, volley, hand, chasubles, sifflet, raquettes et volants de badminton, poinçons CO, lattes de haies)

2 devis (hors taxes, frais de ports compris) : 1106,78 euros ou 1250,38 euros

5) **EDT du gymnase :**

Nous souhaitons souligner la très bonne répartition de l'EDT gymnase de cette année 2014-2015. Le respect de 2 classes par créneaux ainsi que des non chevauchements de cours ont été respecté.

Celle-ci augure 2 avantages :

- Un économique ; elle permettra de réduire le coût des bus (obliger de sortir une classe en bus à partir de 3 classes par créneau)

- Un éducatif ; plus de 2 classes et les chevauchements de cours entraineraient encore plus de perturbations au niveau du comportement de nos élèves (même avec un bon EDT gymnase nous voyons que les difficultés subsistent avec certaines classes).

Nous souhaiterions alors que cette répartition soit maintenue pour l'année 2015-2016 (dans la mesure du possible) :
**- 2 classes par créneaux**
**- pas de chevauchements**
**- mettre un max de classes « sexuées » en même temps (par exemple : les ecm et evs en CAP et les 1ére et term ARVE en bac pro)**

# BILAN DE L'AS 2014/2015 AU LP 3 RAYMOND TARCY

## *1) CONSTAT*

Cette année nous n'avons pas pris de forfait UNSS ; nous étions pas affiliés et donc dans l'impossibilité de participer aux compétions UNSS.
Nous avons alors pris la décision de fonctionner en interne avec une AS dite de masse par la mise en place du tournoi fer de lance sur l'ensemble de l'année scolaire.

## *2) BILAN QUANTITATIF :*

- 16 équipes de 6 ou 7 joueurs soit un total de 112 élèves participants (97 cotisations récoltées)

- de très nombreux spectateurs assidus (entre 50 et 100 en moyenne tous les jours et entre 150 et 350 pendant les phases finales plays-offs)

## *3) BILAN QUALITATIF :*

a) LES RESULTATS :

Classement final (addition des points futsal, volleu, basket) des 3 premiers :

**2nde bac pro TEB ; T bp EEC ; 1 bp TEB**

Des lots ont été remis aux 3 premiers (3 coupes, 21 médailles, 7 tickets de cinéma).
Nous en profitons pour remercier la MDL qui a financé les lots.

b) les élèves :

- le comportement (respect des joueurs, de l'arbitre) a été bon dans l'ensemble. Il faut le retenir et continuer dans la même dynamique l'an prochain.

- L'assiduité des élèves aussi dans l'ensemble fut bonne. Sauf que nous pouvons noter une meilleure assiduité des élèves de section bac pro (les élèves des classes CAP ont connu plus d'inconstance). Cette différence s'est alors retranscrit dans le classement final ou les filières bac pro sont quasiment toutes devant.

Suggestion : proposer un programme moins dense et mieux ciblé l'année prochaine pour permettre aux classes de CAP de mieux suivre.

- les inscriptions eurent un peu de mal à se lancer (attendre fin décembre pour boucler les 16 équipes).

Suggestion : proposer et lancer le tournoi avant la mi-septembre l'année prochaine en surfant sur la réussite de cette année.

## 5) PERPECTIVES 2015/2016

**Prise du forfait UNSS : environ 1200 euros ???**

Au 16/06/2015 il y a 586,03 euros sur le compte AS
En avril 2015 une demande d'aide financière a été effectuée au prés du fonds de solidarité UNSS par la constitution d'un dossier. A ce jour pas de réponse officielle mais une officieuse : pas d'aide attendu !!!
Une somme de 600 euros est donc à trouver pour pouvoir s'affilier et ainsi participer aux compétitions (4 en futsal (+ acad) ; raid district (+acad) ; sports sur sable(cayenne) ; journée des arts (cayenne)).

**La proposition est la suivante pour l'année 2015/2016 et 2016/2017 :**

| Forfait unss : 1200euros | Cotisations élèves année -1 | Participation lycée et/ou subventions diverses |
|---|---|---|
| | | |
| Forfait unss 2015/2016 | 586 euros (485euros) | **600 euros** |

Proposition du fonctionnement 2015/2016 pour les forfaits 3H AS :
50 % (utilisation du gymnase/forfait prof) : tournoi fer de lance ; POLE QUANTITATIF
50 % (utilisation du gymnase/forfait prof) : entrainement et compétition UNSS ; POLE QUALITATIF

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| Tps du midi | Futsal unss | Tournoi Volley ou basket | Futsal compet | Tournoi futsal | Futsal unss |
| | Step unss | | | | Step unss |
| | | | | | |
| Forfait 3h AS | F1 | F4 | F1/F2/F3/F4 | F1 et F3 | F3 |
| | F2 | | | | F2 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| F1 | Tournoi futsal | Unss futsal entrainement | Unss futsal compét |
| F2 | Step unss entrainement X2 | Step unss Spectacle | |
| F3 | Tournoi futsal | Unss futsal entrainement | Unss futsal compét |
| F4 | Tournoi volley/basket | Unss raid ET unss sports sur sable | |

**6 )BUDGET :** 2014/2015 :

| | DEPENSES | | | RECETTES | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | date | somme | désignation | date | somme | désignation |
| | Toute l'année | 46,8 | Frais bancaire (12x3,9euros) | Toute l'année | 485 | 97 cotisations de 5 euros |
| TOTAL | 46,8 euros | | | 485 euros | | |
| + 438,8 euros | | | | | | |
| Au 18/06/2015 : **621,03 euros** (438,8+182,5 (solde du compte AS en juin 2014)) | | | | | | |

A saint Laurent du Maroni, le 17/06/2015

Le président Mr Nguyen Van danh le trésorier Mr Brunel le secrétaire Mme Arneton

## COMPTE À VUE

ASSOCIATION DU LYCEE 3 - N° 439 01 5184

**SOLDE :621,03 €**

| Date de l'opération | Opération - plus de détails | Date de valeur | Montant |
|---|---|---|---|
| 16/06/2015 | Remise de chèque(s) 6860508 | 18/06/2015 | 35,00 € |
| 19/05/2015 | Cotisation 3015184 | 19/05/2015 | -3,90 € |

# ANNEE 2014-2015
# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE de fin d'année scolaire DE L'ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE DU LYCEE RAYMOND TARCY.

En date du 22 juin 2015, à 11h30

L'assemblée générale constitutive se réunit à la salle de réunion du lycée professionnel Raymond Tarcy.

Etaient présents M. LEPINAY Hubert (enseignant d'EPS), M. BRUNEL Julien (enseignant d'EPS), Mr LOUIS FERDINAND (professeur d'EPS), de M. N'GUYEN VAN DANH Alain (proviseur).

Absence excusée : Mme Arneton Romaine.

Mr Brunel présente l'ordre du jour :

1) bilan quantitatif et qualitatif du tournoi Fer de lance proposé par Mr Brunel
2) bilan financier 2014/2015 proposé Mr Brunel
3) propositions de perspectives (financière, administrative, organisationnelle) 2015/2016
4) mise à jour de la situation du trésorier

1) cf bilan de l'AS 2014-2015

2)

| | DEPENSES | | | RECETTES | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | date | somme | désignation | date | somme | désignation |
| | Toute l'année | 46,8 | Frais bancaire (12x3,9euros) | Toute l'année | 485 | 97 cotisations de 5 euros |
| TOTAL | 46,8 euros | | | 485 euros | | |
| + 438,8 euros | | | | | | |
| Au 18/06/2015 : **621,03 euros** (438,8+182,5 (solde du compte AS en juin 2014)) | | | | | | |

Au 18 juin 2015 le compte de l'AS est de 621,03 euros. L'assemblée vote à l'unanimité le bilan financier.

3) cf bilan de l'AS 2014-2015

4) Mr Brunel, trésorier actuel de l'AS, a été muté et affecté au collège à compter de septembre 2015.
A cet effet il démissionne de ses fonctions de trésorier de l'AS à compter de ce jour. L'assemblée vote à l'unanimité cette décision.

Il rend donc à ce jour au président de l'AS : le bilan d'AS et financier de l'AS 2014/2015, le dernier relevé bancaire de l'AS, le chéquier de l'AS, les documents de création de l'AS.

Le président de l'AS et les professeurs d'EPS seront convoqués par le secrétaire d'AS. Le nouveau bureau de l'AS sera alors constitué et voté lors de l'AG de l'AS au début de l'année scolaire 2015-2015 (septembre 2015) ; ainsi que le mode fonctionnement de l'AS.

| | | |
|---|---|---|
| Mr Nguyen van danh<br>président de l'AS | Mme Arneton<br>secrétaire | Mr Brunel<br>trésorier |

Lycée Professionnel Raymond Tarcy - Saint Laurent du Maroni -
Le Proviseur

# Bilan moral et financier de la MDL3 2014/2015

La MDL du lycée 3 a pour but le développement du bien être des élèves à travers des échanges culturels, la mise à disposition d'un espace dédié aux élèves ainsi qu'un service de cafétéria.

Déjà bien active dans la vie des élèves à travers l'UNSS ou les groupes de danses, la MDL a cette année encore été actrice des manifestations sportives et culturelles de l'établissement.
Des liens se sont, par la même, créés avec les MDL du bassin.

En effet au cours des différents podiums de veille de vacances ont été reçus les MDL des Lycées JUMINER et ELFORT ajoutant une nouvelle dimension aux échanges dans le bassin de l'ouest.
Les podiums ont eu un fort succès.
L'apport des élèves, des surveillants et surtout de Francisca et Patricia est indispensable à la pérennisation et au renouvellement de ces actions.

L'ouverture de la cafétéria était très attendue par les élèves.
Le concours des professeurs des sections vente a permis que les ventes soient faites par des élèves de ces sections.
Il a fallu un certain temps aux élèves pour trouver la bonne formule et limiter les pertes en temps et en argent ce qui a entraîné certains désagréments.
L'acquisition d'une machine à panini pour faire des croque-monsieur a été très bien reçue.
La vente a été un succès auprès des élèves.

Diverses actions dont des ventes de gâteaux sur le marché ont été organisées par les élèves de 2nd ARVE.
L'argent a été reversé par la Mdl sur le compte de l'établissement.

La maison de lycéens compte 48 adhérents : elèves, professeurs, CPE, …
Bien que l'ouverture de la cafétéria se soit faite très tardivement la MDL a eu des dépenses dès le mois de février avec les podiums de veille de vacances et les invités.
Les cotisations sont trop faibles pour couvrir les dépenses de la Mdl liées aux manifestations : décorations, costumes des danseuses, réception des invités, …
Trop faibles aussi pour couvrir les dépenses matérielles de la cafétéria : aluminium, sopalin, pelle alimentaire, …
Il y a donc eu beaucoup d'investissements financiers au début de l'exercice.
Nous prévoyons de ressentir les bénéfices de ces investissements au cours de l'année 2015-2016.

Les élèves, bien que très exigeants, semblent très satisfaits des actions menées par la MDL.
Ils n'ont pas tous joué le jeu et certains refusent de payer la cotisation. D'autres manquent de délicatesse avec les équipements mis à disposition.

Les objectifs pour l'année prochaine sont :

- Ouvrir la MDL et relancer la cafétéria dès la rentrée des élèves.
- Acheter une machine à hot-dog
- Relancer les échanges entre MDL
- Organiser une sortie avec les membres de la MDL

| Dépenses | Ventes |
|---|---|
| 3095,56 | 2526,84 |

La MDL 3 possède à ce jour 5401,12 en banque.
Cependant l'exercice 2014-2015 présente un résultat négatif. (-568,72)
Il y a trois raisons principales à cela :

- L'ouverture tardive de la cafétéria (mai 2015)
- Les dépenses en réception des autres MDL du bassin ainsi que de nos groupes de danses. Les dépenses en décorations et divers vêtements pour nos groupes. (Dès février 2015)
- L'acquisition de divers petits matériels pour le service en cafétéria ainsi que d'une machine à panini.

Pour un total de 1365,09€

| Au 20-06-2015 | |
|---|---|
| Banque | Caisse |
| 5484,07* | 684,6 |

*Y compris la somme de 462,95 correspondant aux ventes pour le voyage à Trinidad. Cette somme sera reversée sur le compte du lycée Raymond TARCY.

# Bilan du service au CDI du LP R.Tarcy du 11/05/2015 au 03/07/2015

Jean Luc LEFEBVRE documentaliste
(Anna DESCHAMPS documentaliste de septembre à février)
Caroline GROOFAAM assistante documentaliste

Arrivant en fin d'année, la tâche principale que je me suis donnée a été le retour dans les rayons du CDI des emprunts, toutes catégories confondues (livres, périodiques, dictionnaires, manuels, DVD).

Aucune démarche pédagogique n'a pu être envisagée sur une période si courte. Les élèves étaient, pour la plus grande part, en CCF ou partaient en PFMP.

Une aide à la rédaction des CV et Lettres de Motivation a été la principale intervention auprès des élèves.

## Utilisation du CDI en fin d'année

Le CDI, depuis le 11 mai, a surtout été fréquenté par des élèves, (accompagnés ou non de leur professeur) en retard dans la réalisation et l'édition de leurs dossiers CCF. Ils étaient donc, avant tout, intéressés par l'utilisation des postes informatiques et de l'imprimante afin d'éditer leurs travaux. D'autres demandes d'impression sans lien avec le travail des élèves ont perturbé le fonctionnement du CDI.
Ceci impliquait une grande disponibilité des 2 membres du CDI au détriment de leurs tâches conventionnelles.
Voir ci-dessous ce que je préconise.

### Impression des dossiers CCF des élèves

Une imprimante photocopieuse est installée au CDI. Elle sert aux élèves pour l'impression de leurs dossiers liés à un CCF et uniquement pour cela. Un seul exemplaire, corrigé et correctement mis en page, par élève et par discipline est imprimé. Nombre d'élèves viennent pour des motifs différents et sont parfois insistants, prenant le CDI pour un centre de reproduction.

En fin d'année, la quantité de documents à imprimer est telle qu'elle occupe un temps important du travail du documentaliste et de son assistante qui ne relève pas de leur mission.
De plus cela crée une confusion dans l'esprit des élèves quant au rôle du CDI et de ses responsables.

En lycée professionnel, la somme des dossiers d'examens par élève est de plus en plus importante. Ces dossiers sont une exigence pédagogique.

Il devient nécessaire de pouvoir leur allouer aux élèves un espace dédié à l'impression de leurs documents sous contrôle d'un surveillant. Une participation d'une rame de papier apportée en début d'année pourrait leur être demandée. Des conditions et créneaux horaires seraient imposés avec inscription préalable et des journées réservées par niveaux par exemple.

## Retour des documents empruntés

Au 18/05/2015 j'ai constaté :

- 236 (dont 44 ouvrages de série de lecture) sorties de documents enregistrés dans la **base CDI PMB courante**, emprunts professeurs et élèves confondus.
  Attention : il y a une étagère dédiée aux manuels scolaires liés à cette base pour un emprunt classique.

- 189 sorties de manuels scolaires, professeurs et élèves confondus dans la **base PMB MANUELS.**

Un courrier de rappel édité par la base PMB a été distribué, à chaque élève concerné, par la vie scolaire le 20/05/2015 parallèlement à un envoi individuel sur Pronote.
Un autre courrier de rappel a été émis 10 jours plus tard toujours distribué par la vie scolaire.

Pour les enseignants, un courrier identique a été transmis par Pronote et par mail la même semaine

Une liste des élèves qui n'ont pas retourné leurs emprunts du CDI a été remise à M. Pardonipade CPE et à la vie scolaire ainsi qu'une copie à la direction de l'établissement le 16/06/2015 avec le prix des ouvrages empruntés. Les élèves n'ayant toujours pas rendu les documents sont privés d'EXEAT ou de réinscription à moins de restituer ou de payer les ouvrages.

Les enseignants n'ayant pas restitué leurs emprunts au 23/06/2015 ont été contactés par le secrétariat de direction jusqu'au 26/06.

**Au 30/06/2015 il restait :**
- **15 élèves pour 14 emprunts PMB et 2 emprunts PMB MANUELS**
- **11 professeurs pour 42 emprunts PMB (dont une série de lecture de 5 unités et une série de magazines de 12) et 4 emprunts sur la bases PMB MANUELS.**

### Sauvegarde base PMB

Une sauvegarde des données des 2 bases PMB a été effectuée dans les bases elles-mêmes **et** sur le disque dur de l'ordinateur DOC dans le dossier « Gestion ».

Il faut savoir que la base PMB est hébergée sur le site du rectorat (http://webtice.ac-guyane.fr/lport/pmb/) tandis que la base PMB *manuels* est sur le serveur du lycée (http://127.0.0.1/pmb)

# Manuels scolaires

**A savoir :** la grande majorité des manuels prêtés aux élèves et enregistrés dans la base du CDI n'ont pas transité (prêt identifié) par la base. De nombreux autres manuels n'étaient pas enregistrés (pas de N° ni de code barre) et avaient séjourné dans les classes parfois depuis plusieurs années. Sur demande du proviseur, des agents ont rapporté au CDI le 16 et le 19 /06 /2015 tous les manuels restant dans les classes.
***Certains ne sont plus ou n'ont pas été utilisés ou sont périmés, il est donc inutile de les enregistrer.***

**Ce que je préconise :**
L'enregistrement des manuels qui sont hors base et **toujours utilisés**. Pour cela il faut voir les professeurs concernés dès la rentrée 2015 afin de répertorier les manuels réellement employés et les enregistrer.
Beaucoup d'autres manuels, déjà anciens sont stockés au CDI et n'ont jamais été utilisés. Il faut aussi solliciter les enseignants afin de savoir s'ils sont intéressés par leur utilisation.

## Le prêt des manuels

Les manuels scolaires **doivent être commandés par les coordonnateurs de discipline** après concertation avec leur équipe pédagogique, la direction et la gestion.

Le rôle du CDI est d'enregistrer les nouveaux manuels en leur fournissant un numéro d'exemplaire, dans la base de données ***PMB manuels*** et de les stocker en attendant la distribution annuelle.

Le prêt des manuels pour les élèves doit se faire sous le seul nom du professeur de la ou des classes concernées et c'est sous sa responsabilité que la récupération et le transport vers les classes s'effectuent.
**Aucun élève ne pourra venir chercher individuellement un manuel au CDI.**

**Concrètement :**

- Cas où les élèves conservent le manuel

Par ex : un professeur vient chercher 30 manuels. Le CDI enregistre le prêt sous le ***nom du professeur***. Le professeur a la charge de lister (chacun peut faire un tableau !) et de faire émarger les élèves emprunteurs en leur signalant les devoirs de soins du document et le paiement de celui-ci s'il n'est pas retourné en bon état. Les élèves noteront le N° d'exemplaire du manuel sur la feuille d'émargement.

- Cas ou le manuel reste dans la classe

Un professeur qui a besoin d'un même manuel pour plusieurs classes peut le stocker dans une armoire personnelle dans la salle qu'il utilise régulièrement et dans ce cas il ne fait pas émarger les élèves. Par contre, il doit veiller à la restitution complète des manuels en bon état en fin d'heure.
Si plusieurs professeurs utilisent les mêmes manuels, ils doivent s'accorder sur les règles de distribution.

**Bilan Terminales CAP IS**

L'effectif, en début d'année, est de 9 élèves. Un fort absentéisme en fin d'année, de la part de quatre élèves, est à signaler. Deux conseils de discipline se sont tenus, l'un pour des actes d'incivilité envers un professeur, l'autre pour conduite dangereuse lors de transports scolaires.

**Points forts cette année :** le PPCP, l'habilitation électrique.

**Le PPCP** intitulé : comment traiter les eaux usées pour limiter la pollution, est traité complètement. Malheureusement le temps et l'indisponibilité des collègues n'ont pas permis d'entreprendre de visites de sites.

**Le B2I** couplé et intégré dans le livret du PPCP, est obtenu par tous les élèves, en fin du 2° trimestre.

**Le référentiel de l'habilitation électrique** est traité complètement grâce à l'attribution d'heures et l'installation du nouveau logiciel dans la salle C5004. A poursuivre. Une maquette de réalisation correspondant à la tâche n°3 de l'habilitation est réalisée, en individuel, par les élèves, et est actuellement visible, dans l'atelier IS. Tous les élèves obtiennent l'habilitation.

**Les contrôles en cours de formation** se sont déroulés dans les délais prévus. Ils sont réussis, dans l'ensemble. Le thème principal – l'équipement et les distributions intérieures de différents groupes d'appareils sanitaires – est respecté et les savoirs faire assurés.
Cette année, les élèves travaillent beaucoup plus, sur des matériaux utilisés dans l'industrie (PVC pression, multi couches, assemblages par collage, par joint conique pour réseaux en charge – matériaux moins onéreux, facilité de mise en œuvre.....)

Ces pratiques pédagogiques et professionnelles vont dans le sens des missions préconisées par le Ministère et le Rectorat, à savoir, une meilleure formation pour une meilleure insertion.

**Point faible : les PFMP** se sont déroulés relativement correctement. La structure et l'organisation des stages ne sont pas à remettre en question, ni la qualité des tuteurs et la disponibilité des entreprises mais le comportement de certains élèves : absentéisme, manque de motivation, est à déplorer. C'est, la deuxième année, où

nous sommes obligés d'intervenir autant, sur les lieux de stage afin de rappeler les enjeux et le comportement à tenir dans le cadre de l'entreprise. Nos élèves sont de plus en plus jeunes, de moins en moins autonomes.

Il est nécessaire, de rappeler fermement aux élèves, à la prochaine rentrée, l'importance et les objectifs à atteindre lors des PFMP.

**Synthèse** : c'est une année en demi-teinte, avec des supports nouveaux mais un public ayant des difficultés à intégrer les objectifs de formation et le comportement social adéquat.

J AUXIETTE

# BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2105

## Biotechnologie – Santé – Environnement

**Membre de l'équipe BTSE :**

- TACCOEN Tiphaine (coordonnateur)
- ALFRE-MIATI Cathia
- CAMARA Artur

**Enseignement de la PSE :**

- Tous les élèves n'ont pu avoir un enseignement complet de la matière du fait du non-remplacement d'un enseignant absent : certaines classes n'ont eu que quelques heures de PSE, ce qui posera des problèmes lors des CCF de l'année prochaine.
- **Nous renouvelons notre demande d'un vidéoprojecteur dans les salles C1-101 et C1-102** (celui présent ne fonctionne plus).

**CCF de PSE :**

- Tous les élèves ont pu passer leurs CCF malgré quelques difficultés (absences, situation de handicap...).
- Problèmes au niveau des T Bac Pro : **impossible de retrouver les notes et les copies des CCF de PSE de tous les élèves de 1 Bac Pro de l'année 2013-2014** (cette note compte pour 10 points dans la note finale sur 20 pour le Bac Pro).

**SST :**

- Tous les élèves de classe à examen (T CAP et T Bac Pro) ont pu passer le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail. **Ce qui représente plus de 250 élèves formés...**
- Au moins un des formateurs SST doit partir, cela posera surement des difficultés l'année prochaine.
- Le matériel utilisé lors des formations SST a vieilli : **il conviendrait d'envisager le renouvellement de ce matériel** (mannequin adulte, enfant et nourrisson, lingette et alcool à 70° pour la désinfection des mannequins, outils-jouets pour les situations de travail et défibrillateur).
- Plusieurs enseignants-formateurs étant appelé à utiliser le matériel : il conviendrait d'avoir une gestion plus rigoureuse du matériel. Cette année, beaucoup de dégradations ont été constatées et le matériel n'était pas toujours rangé correctement.